



# CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE FORMATION 2022-2023



## Message du fondateur

### À tous les participants du CQFF,

C'est le 14 avril dernier, à l'approche de mes 64 ans, qu'une importante page s'est tournée dans ma vie, puisque j'ai décidé de prendre ma retraite au sein de l'entreprise que j'ai fondée en 1992.

Comme vous le savez, depuis sa fondation, le Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc. est une entreprise axée sur la formation et l'information fiscale de très haute qualité, sur une base concrète et pratique. La vulgarisation de l'information fiscale et le dévoilement des nombreuses pratiques administratives des autorités fiscales constituent des priorités depuis tout près de 30 ans! Le nombre de participants aux activités de formation du CQFF a constamment augmenté, passant de 25 lors de la première année pour atteindre un sommet d'environ 10 000 participants dans les dernières années.

Malgré mon départ à la retraite, le CQFF demeure entre bonnes mains alors que j'ai bien su préparer la continuité de cette entreprise qui fêtera ses 30 ans dans les prochains mois. Le retour de Stéphane Thibault, qui a collaboré étroitement durant de nombreuses années avec moi à la rédaction du matériel et à l'animation des activités de formation, et l'arrivée d'Elaine Samoïsette, qui apporte un nouveau regard et une assez longue expérience pratique, en sont une première preuve.

Le développement d'un partenariat stratégique en 2021 avec Raymond Chabot Grant Thornton, le plus grand cabinet de services professionnels au Québec, permettra notamment au CQFF d'assurer la continuité de ses activités de formation existantes et d'élargir son offre dans les années à venir, en comptant sur l'appui de spécialistes chevronnés dans des secteurs d'activité précis. Daniel Benard a également été embauché à titre de directeur général du CQFF pour assurer le développement au cours des prochaines années. Et, bien entendu, le CQFF peut compter sur son équipe du service à la clientèle qui est toujours fidèle au poste pour mieux vous servir chaque année, soit Johanne Vallée, Judith Dallaire, Kiri Aing et Viviane Lemarcis.

Vous me connaissez, je resterai toujours associé au CQFF et je continuerai d'alimenter l'équipe en place en vue de continuer de toujours mieux vous servir, puisque « Tous ensemble, nous sommes meilleurs... ».

Aujourd'hui, avec cette équipe et ce partenariat stratégique en place, je peux maintenant passer le flambeau à toute l'équipe du CQFF, qui continuera de viser l'excellence pour les années futures.

Bonne année de formation 2022-2023 et sincères salutations,



Yves Chartrand, M. Fisc.



### Le CQFF – votre référence pour répondre à vos besoins

Le CQFF souhaite connaître votre avis sur ses services et sur vos besoins afin de pouvoir mieux y répondre.

- Des suggestions pour améliorer nos activités de formation ou notre Centre d'information?
- Des recommandations de nouvelles activités de formation, que ce soit en fiscalité, en comptabilité, en gestion, en finance ou tout autre domaine de compétences, ou de nouveaux contenus à ajouter à notre Centre d'information?

Faites part de vos suggestions et de vos besoins directement au directeur général du CQFF, Daniel Benard, qui assurera un suivi personnalisé avec vous. Vous pouvez le joindre par courriel à [dbenard@cqff.com](mailto:dbenard@cqff.com).

# Année de formation 2022-2023 : en bref et nouveautés

## Mission du CQFF

Le CQFF a comme mission d'« être la référence fiscale au Québec et propulser les connaissances fiscales par notre offre de formation concrète et pratique et par nos contenus de qualité » pour continuer de vous servir comme vous l'avez si bien été depuis la fondation du CQFF.

## Des activités de formation incontournables pour vous et votre organisation

Le CQFF continuera d'offrir les mêmes activités de formation auxquelles vous avez l'habitude de participer :

- ▶ Mise à jour en fiscalité – 2022 pour les comptables
- ▶ Mise à jour en fiscalité – 2022 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placement
- ▶ Déclarations fiscales des particuliers – 2022

## Plusieurs options s'offrent à vous pour suivre vos activités de formation :

- Webdiffusion
- Présentiel *De retour*
- Dans votre organisation grâce à notre formule « Votre animateur, notre matériel de formation »

## Garantissez votre place à un prix réduit

Le CQFF vous invite à vous inscrire rapidement aux activités de formation 2022-2023 pour bénéficier d'un prix réduit et surtout pour garantir votre place, puisqu'elles sont limitées.

## Un Centre d'information *Nouveau et gratuit* revampé

L'équipe du CQFF a effectué une refonte de l'ensemble des informations contenues sur son site Web à l'intérieur du nouveau Centre d'information, afin de faciliter vos recherches et surtout de trouver rapidement des réponses à vos questions. Cela s'ajoute à nos milliers de pages de documentation très pratique, nos nombreux tableaux très détaillés mis à jour annuellement et nos multiples documents Web contenant des informations que vous ne trouverez nulle part ailleurs, qui continueront d'être vos plus fidèles collaborateurs dans votre travail quotidien. Ceux-ci seront dorénavant exclusifs aux participants du CQFF après chaque activité de formation suivie.

## Une expérience client enrichie avec le site Web *Refonte* et l'ajout du Portail CQFF *Nouveau*

Pour sa 30<sup>e</sup> année de formation, le CQFF a également investi considérablement dans la refonte de son site Web ainsi que dans le développement de son nouveau Portail CQFF, lesquels amélioreront l'expérience client notamment quant à l'utilisation de vos cartables en ligne, à l'accès à l'information disponible sur notre site Web ou encore à la gestion des inscriptions. L'équipe du CQFF continuera de vous servir comme par les années passées en plus de vous offrir l'option de clavardage *Nouveau* durant les heures d'ouverture à compter de 2022-2023.

Nous sommes très enthousiastes à l'idée de commencer cette nouvelle année de formation avec vous, qui sera d'ailleurs la 30<sup>e</sup> du CQFF, et soyez assurés que nous soulignerons le tout comme il se doit. Au plaisir de vous compter parmi nous, en salle ou en webdiffusion, lors de la prochaine année de formation.

L'équipe du CQFF

**Tous ensemble, nous sommes meilleurs...**

**Découvrez-les au CQFF.com**

# Mise à jour en fiscalité – 2022 pour les comptables

## But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreux changements récents apportés aux lois fiscales et aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant les réponses aux questions que vos clients vous posent quotidiennement ainsi que des arguments de décisions, des stratégies et des nouveautés pour vous et vos clients. Bref, il s'agit d'une véritable activité de formation sur l'ensemble de l'actualité fiscale, adaptée principalement à la réalité des comptables.

## Objectifs de l'activité de formation

Pour une 30<sup>e</sup> année consécutive, le CQFF présente son activité de formation Mise à jour en fiscalité pour les comptables. Près de 2 600 spécialistes ont assisté à cette activité de formation en novembre et décembre 2021 à travers le Québec. Il doit bien y avoir une excellente raison!

Après cette activité de formation, vous serez vraiment à jour sur tout ce qui est survenu au cours de la dernière année, c'est promis. Vous verrez qu'être au courant, c'est payant! Encore plus dans le contexte actuel!

Le tout sera ponctué d'une foule d'exemples pratiques reliés aux PME et aux très petites entreprises, aux fiducies ainsi qu'aux particuliers, et sera présenté dans une atmosphère agréable et dynamique, comme seul le CQFF sait le faire.

Cette année, il sera notamment question du CELIAPP, ce nouveau compte d'épargne libre d'impôt qui aidera les particuliers à accéder à une première propriété. Nous en profiterons également pour faire un retour sur tous les programmes et allègements fiscaux qui existent en lien avec l'achat d'une première propriété et comment ils interagissent. Par ailleurs, nous ferons également un suivi sur les règles entourant les divulgations obligatoires au Québec, notamment les nouvelles opérations exclues annoncées par Revenu Québec. Nous traiterons aussi des règles de divulgations obligatoires annoncées par le fédéral. Enfin, nous effectuerons un survol des règles fiscales entourant la cryptomonnaie, puisqu'un nouveau chapitre sur ce sujet a été ajouté dans notre matériel.

En plus de mettre la main sur un cartable d'environ 800 pages tout à fait à jour, vous aurez également accès à près de 850 pages de documents complémentaires (disponibles via le Portail CQFF) pour bonifier le contenu de votre cartable. Vous recevrez également, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, des communiqués qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation. Au CQFF, nous ne vous laissons pas tomber après une activité de formation.

Peu importe si vous choisissez la version papier ou électronique de votre cartable de formation, vous aurez également accès à sa version en ligne via le Portail CQFF. Il vous sera possible de le consulter, peu importe où vous vous trouvez, d'effectuer des recherches ou encore d'en imprimer des pages.



## Au programme

- A** – Tables d’impôt et tableaux utiles
- B** – Taux d’imposition des particuliers, des fiducies et des sociétés ainsi que la rémunération de l’actionnaire dirigeant
- C** – Erreurs occasionnelles ou fréquentes dans la préparation des déclarations fiscales T2 et CO-17 des sociétés
- D** – Modifications diverses affectant les particuliers, les fiducies et les sociétés aux fins des règles fédérales
- E** – Modifications diverses affectant les particuliers, les fiducies et les sociétés aux fins des règles québécoises
- F** – Fiducies : règles légales et fiscales avec une approche concrète et pratique pour une utilisation en planification fiscale et financière
- G** – Suivi sur une multitude de règles fiscales visant les placements, les véhicules de retraite et les produits d’assurance
- H** – Saviez-vous que...?
- I** – La recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)
- J** – Le courrier du lecteur...
- K** – Fiscalité internationale et non-résidents
- L** – Prises de position administrative de l’Agence du revenu du Canada (ARC) et du ministère des Finances du Canada
- M** – Prises de position administrative de Revenu Québec et du ministère des Finances du Québec
- N** – Jurisprudence récente
- O** – Administration fiscale
- P** – La cryptomonnaie et les actifs fongibles

## Séances 2022-2023 (7 heures)

- Webdiffusion
  - 23 et 24 novembre 2022, de 8 h 30 à 12 h
  - 13 et 14 décembre 2022, de 8 h 30 à 12 h
- Présentiel
  - 3 novembre 2022, de 8 h 30 à 16 h 30 – Château Royal – Laval
  - 8 novembre 2022, de 8 h 30 à 16 h 30 – Plaza Rive-Sud – La Prairie
  - 14 novembre 2022, de 8 h 30 à 16 h 30 – Hôtel & Spa Mont Gabriel – Sainte-Adèle
  - 21 novembre 2022, de 8 h 30 à 16 h 30 – Hôtel Plaza – Québec

## Animateurs

- Elaine Samoisette, LL. M. Fisc., CPA
- Stéphane Thibault, LL. M. Fisc., CPA
- Patrick Delisle, LL. M. Fisc., CPA

Pour vous inscrire : [PORTAIL.CQFF.COM](https://portail.cqff.com)

## Grille tarifaire 2022-2023 – Mise à jour en fiscalité pour les comptables – 7 heures\*

Accès au cartable en ligne inclus	Prix réduit jusqu’au 15 septembre 2022, avant taxes	Prix courant, avant taxes
Webdiffusion – version du cartable PDF téléchargeable	325 \$	350 \$
Webdiffusion – version du cartable papier livré	390 \$	415 \$
Présentiel – version du cartable papier	450 \$	475 \$

\* Escompte de 5 % pour les 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> participants / Escompte de 10 % à partir du 6<sup>e</sup> participant de la même organisation

# Mise à jour en fiscalité – 2022 pour les planificateurs financiers et les conseillers en placement

## But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreux changements récents apportés aux lois fiscales et aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant les réponses aux questions que vos clients vous posent quotidiennement ainsi que des arguments de décisions, des stratégies et des nouveautés pour vous et vos clients. Bref, une véritable activité de formation sur l'ensemble de l'actualité fiscale, le tout étant adapté aux planificateurs financiers et conseillers en placement.

## Objectifs de l'activité de formation

Ayant connu un vif succès depuis près de 25 ans, cette activité de formation porte sur les changements en fiscalité survenus au cours des 12 derniers mois. Cette activité de formation en webdiffusion s'adresse à tous les conseillers, planificateurs financiers, cabinets et institutions financières, incluant ceux du Mouvement Desjardins. Près de 2 600 spécialistes ont assisté à cette activité de formation en novembre et décembre 2021 à travers le Québec. Il doit bien y avoir une excellente raison!

Vous constaterez à quel point être parfaitement à jour en fiscalité vous permettra d'apprendre des stratégies innovatrices et vous procurera de grands avantages ainsi que beaucoup de confiance face à vos clients!

Le tout sera ponctué d'une foule d'exemples pratiques reliés aux particuliers, aux travailleurs autonomes, aux fiducies, aux PME et aux très petites entreprises ainsi qu'aux sociétés

de portefeuille. Cette activité de formation, présentée dans une atmosphère agréable et dynamique, est admissible aux unités de formation continue (4 UFC à l'IQPF dans la catégorie PDOM et 4 UFC de la CSF en Matières générales).

Cette année, il sera notamment question du CELIAPP, ce nouveau compte d'épargne libre d'impôt qui aidera les particuliers à accéder à une première propriété. Nous en profiterons également pour faire un retour sur tous les programmes et allègements fiscaux qui existent en lien avec l'achat d'une première propriété et comment ils interagissent. Nous effectuerons également un survol des règles fiscales entourant la cryptomonnaie, puisqu'un nouveau chapitre sur ce sujet a été ajouté dans notre matériel.

En plus de mettre la main sur un cartable d'environ 800 pages tout à fait à jour, vous aurez également accès à plus de 850 pages de documents complémentaires (disponibles via le Portail CQFF) pour bonifier le contenu de votre cartable. Vous recevrez également, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, des communiqués qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation. Au CQFF, nous ne vous laissons pas tomber après une activité de formation.

Enfin, peu importe si vous choisissez la version papier ou électronique de votre cartable de formation, vous aurez également accès à sa version en ligne via le Portail CQFF. Il vous sera possible de le consulter, peu importe où vous vous trouvez, d'effectuer des recherches ou encore d'en imprimer des pages.



## Au programme

- A** – Tables d'impôt et tableaux utiles
- B** – Taux d'imposition des particuliers, des fiducies et des sociétés ainsi que la rémunération de l'actionnaire dirigeant
- C** – « Saviez-vous que...? » ainsi que « Le courrier du lecteur... »
- D** – Modifications diverses affectant les particuliers, les fiducies et les sociétés aux fins des règles fédérales
- E** – Modifications diverses affectant les particuliers, les fiducies et les sociétés aux fins des règles québécoises
- F** – Fiducies : règles légales et fiscales avec une approche concrète et pratique pour une utilisation en planification fiscale et financière
- G** – Suivi sur une multitude de règles fiscales visant les placements, les véhicules de retraite et les produits d'assurance
- H** – Incidences fiscales de plusieurs revenus et frais découlant de placements
- I** – Déménagement d'un employé ou d'un travailleur autonome : des règles en or pour ceux qui connaissent les vrais secrets
- J** – Règles fiscales sur la séparation et le divorce, incluant les pensions alimentaires et les frais juridiques s'y rapportant
- K** – Fiscalité internationale et non-résidents
- L** – Prises de position administrative des autorités fiscales, certaines décisions des tribunaux et administration fiscale
- M** – La résidence principale et la résidence secondaire : imposition et stratégies multiples de réduction du fardeau fiscal
- N** – Près de 300 conseils pour vos clients pour l'an 2022
- O** – La cryptomonnaie et les actifs fongibles

## Séances 2022-2023 (4 heures)

- Webdiffusion
  - 29 et 30 novembre 2022, de 8 h 30 à 10 h 30
  - 6 et 7 décembre 2022, de 8 h 30 à 10 h 30

## Animateurs

- Elaine Samoisette, LL. M. Fisc., CPA
- Stéphane Thibault, LL. M. Fisc., CPA

Pour vous inscrire : [PORTAIL.CQFF.COM](https://portail.cqff.com)

## Grille tarifaire 2022-2023 – Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers et les conseillers en placement – 4 heures\*

Accès au cartable en ligne inclus	Prix réduit jusqu'au 15 septembre 2022, avant taxes	Prix courant, avant taxes
Webdiffusion – version du cartable PDF téléchargeable	225 \$	250 \$
Webdiffusion – version du cartable papier livré	290 \$	315 \$

\* Escompte de 5 % pour les 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> participants / Escompte de 10 % à partir du 6<sup>e</sup> participant de la même organisation

# Déclarations fiscales des particuliers – 2022

## But de l'activité de formation

En plus de vous informer sur toutes les nouveautés affectant directement les déclarations fiscales des particuliers, cette activité de formation vous fournira les outils nécessaires pour détecter les subtilités rattachées à la préparation de celles-ci, tout en vous permettant de prodiguer de précieux conseils à vos clients.

Comme la saison des impôts des particuliers ne dure qu'environ deux mois dans une année, certains concepts sont parfois moins maîtrisés d'une année à l'autre. La version de 7 heures de cette activité de formation offrira un rappel plus étoffé à l'égard de plusieurs de ces règles comparativement à la version de 4 heures.

## Objectifs de l'activité de formation

Vous cherchez les vrais secrets en fiscalité des particuliers? Vous les trouverez dans notre matériel de formation, c'est promis! Vous serez surpris de constater la profondeur et la qualité exceptionnelle de la documentation à votre disposition. Près de 3 800 spécialistes ont assisté en février 2022 à l'une des deux versions de cette activité de formation extrêmement populaire à travers le Québec. Il doit bien y avoir une excellente raison!

Le contenu de cette activité de formation est très différent de celui de l'activité de formation Mise à jour en fiscalité. La preuve, environ 90 % des cabinets qui participent à l'activité de formation Déclarations fiscales des particuliers assistent également à l'activité de formation Mise à jour en fiscalité pour les comptables.

En assistant à cette activité de formation, en plus d'être au courant des plus récentes nouveautés affectant l'impôt des particuliers, vous mettrez la main sur un cartable de plus de 1 000 pages contenant des informations et des réponses précises à vos questions (même les plus pointues!) que vous ne retrouverez nulle part ailleurs. De plus, vous aurez accès à des documents complémentaires, disponibles en ligne seulement, pour bonifier le contenu de votre cartable. Au total, ce sont donc plus de 2 000 pages d'information qui seront à votre disposition, sans oublier une liste de contrôle pour vous aider dans la prise de renseignements lors de la rencontre initiale avec un client.

Chaque chapitre de ce cartable est révisé et constamment mis à jour en raison des très nombreux changements qui surviennent annuellement. Nos valeureux participants nous font d'ailleurs des suggestions régulièrement afin de continuer d'en faire le document de référence au Québec.

Vous recevrez également, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, des communiqués qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation. Au CQFF, nous ne vous laissons pas tomber après une activité de formation.

Enfin, peu importe si vous choisissez la version papier ou électronique de votre cartable de formation, vous aurez également accès à sa version en ligne via le Portail CQFF. Il vous sera possible de le consulter, peu importe où vous vous trouvez, d'effectuer des recherches ou encore d'en imprimer des pages.

## Au programme

- A** – Tables d'impôt et tableaux utiles
- B** – Nouveautés pour les déclarations fiscales de l'année
- C** – Éléments propres aux déclarations fiscales des aînés
- D** – La famille éclatée et/ou reconstituée et le changement de statut familial
- E** – Les automobiles : pour tout savoir ou presque
- F** – Production des déclarations fiscales d'une personne décédée et incidences fiscales au décès
- G** – Déménagement d'un employé ou d'un travailleur autonome : des règles en or pour ceux qui connaissent les vrais secrets
- H** – Incidences fiscales de plusieurs revenus et frais découlant de placements
- I** – La perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE) : une déduction très importante dont il faut connaître parfaitement les règles applicables
- J** – Règles fiscales sur la séparation et le divorce, incluant les pensions alimentaires et les frais juridiques s'y rapportant
- K** – Particularités internationales et plus spécifiquement canado-américaines
- L** – L'immobilier à revenus : dépenses admissibles, pertes locatives, pertes finales, gain à la vente, changement d'usage, loyers à prix de faveur et situations particulières
- M** – La résidence principale et la résidence secondaire : imposition et stratégies multiples de réduction du fardeau fiscal
- N** – Les frais médicaux : les situations particulières et de très nombreuses réponses précises à vos interrogations
- O** – Les crédits d'impôt pour personnes handicapées et certaines autres mesures visant de telles personnes



- P** – Les étudiants et les frais rattachés aux études
- Q** – Travailleurs autonomes, employés à commission et les autres employés : règles particulières et principales différences quant aux dépenses admissibles
- R** – Incidences fiscales d'une faillite d'un particulier et d'une proposition de consommateur : les aspects importants à connaître
- S** – La très généreuse exonération de 1 million \$ à l'égard des gains en capital sur les terres agricoles : qui a dit qu'elles devaient être zonées « agricoles » ou même encore exploitées?
- T** – Les nouveaux arrivants au Canada et au Québec
- U** – La cryptomonnaie et les actifs fongibles
- V** – Les régimes enregistrés pour les particuliers
- W** – L'administration fiscale entourant l'impôt des particuliers
- X** – Liste de plus de 250 erreurs occasionnelles ou fréquentes
- Y** – Liste de plus de 300 conseils pour vos clients pour l'an 2023
- Z** – Votre client devrait-il s'incorporer?

### Séances 2022-2023

- Webdiffusion (7 heures)
  - 16 et 17 février 2023, de 8 h 30 à 12 h
  - 22 et 23 février 2023, de 8 h 30 à 12 h
- Webdiffusion (4 heures)
  - 21 février 2023, de 8 h 30 à 12 h 30
- Présentiel (7 heures)
  - 31 janvier 2023, de 8 h 30 à 16 h 30 – Plaza Rive-Sud – La Prairie
  - 2 février 2023, de 8 h 30 à 16 h 30 – Château Royal – Laval
  - 6 février 2023, de 8 h 30 à 16 h 30 – Hôtel Plaza – Québec
  - 13 février 2023, de 8 h 30 à 16 h 30 – Hôtel & Spa Mont Gabriel – Sainte-Adèle

### Animateurs

- Elaine Samoisette, LL. M. Fisc., CPA
- Stéphane Thibault, LL. M. Fisc., CPA

**Pour vous inscrire : [PORTAIL.CQFF.COM](https://portail.cqff.com)**

### Grille tarifaire 2022-2023 – Déclarations fiscales des particuliers – 7 heures\*

Accès au cartable en ligne inclus	Prix réduit jusqu'au 15 décembre 2022, avant taxes	Prix courant, avant taxes
Webdiffusion – version du cartable PDF téléchargeable	325 \$	350 \$
Webdiffusion – version du cartable papier livré	400 \$	425 \$
Présentiel – version du cartable papier	460 \$	485 \$

### Grille tarifaire 2022-2023 – Déclarations fiscales des particuliers – 4 heures\*

Accès au cartable en ligne inclus	Prix réduit jusqu'au 15 décembre 2022, avant taxes	Prix courant, avant taxes
Webdiffusion – version du cartable PDF téléchargeable	225 \$	250 \$
Webdiffusion – version du cartable papier livré	300 \$	325 \$

\* Escompte de 5 % pour les 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> participants / Escompte de 10 % à partir du 6<sup>e</sup> participant de la même organisation

## Votre animateur, notre matériel de formation

Vous désirez donner une formation en fiscalité à vos employés en choisissant :

- **des sujets** qui sont propres à votre secteur d'activité;
- **la salle** de cours que vous voulez;
- **l'animateur** que vous aurez désigné au sein de votre organisation;
- **la journée** que vous voulez;
- **l'horaire** que vous voulez;

mais surtout, avec du **matériel de formation de qualité** qui vous fera économiser énormément de temps? Nous avons la solution pour vous : la formule « **Votre animateur, notre matériel de formation** ».

Plusieurs organisations (de très grandes, tout comme des plus petites) ont déjà emboîté le pas et renouvellent chaque année cette façon d'instruire leurs employés au sein de leurs organisations.

### Inscription de votre formateur à une séance du CQFF pour sa préparation

Une fois votre animateur choisi, faites-nous le savoir et nous l'inviterons à participer à l'une de nos activités de formation, selon ses disponibilités, afin qu'il puisse se familiariser avec le matériel de formation et les informations à transmettre.

### Matériel de formation fourni par le CQFF à votre formateur

Aussitôt notre matériel de formation disponible (autant la documentation écrite que la présentation multimédia), nous acheminerons le tout à votre formateur afin de le préparer pour offrir votre formation.

### Matériel du CQFF et notre Centre d'information accessibles à tous vos participants inscrits

Chacun de vos participants inscrits à « **Votre animateur, notre matériel de formation** » aura accès au matériel de formation, qui inclut nos nombreux écrits accessibles uniquement en ligne, comme c'est le cas pour les participants aux différentes activités de formation offertes par le CQFF en salle ou en webdiffusion.

Le tout, jumelé au Centre d'information qui se retrouve sur notre site Web, s'avérera d'une efficacité redoutable lorsque viendra le temps d'effectuer vos recherches fiscales.

### Logistique toute incluse par le CQFF

Le CQFF s'engage à gérer toute la logistique entourant ce type de formation et à vous prodiguer de précieux conseils tirés de notre vaste expérience dans l'organisation d'activités de formation.

### Une formule économique pour votre organisation

Le CQFF vous offre un forfait très économique pour offrir « **Votre animateur, notre matériel de formation** » à vos employés considérant que vous absorbez, s'il y a lieu, les frais pour l'animation, le local, les pauses et les repas.

Prix « <b>Votre animateur, notre matériel de formation</b> »	Prix par participant
Version du cartable PDF téléchargeable avec accès au cartable en ligne	129,95 \$
Version du cartable papier livré avec accès au cartable en ligne	129,95 \$ + frais d'impression et d'envoi du matériel

### Escomptes potentiels avec plus de 50 participants

Pour obtenir toutes les réponses à vos questions, le CQFF invite les organisations intéressées par la formule « **Votre animateur, notre matériel de formation** » à communiquer avec nous afin de vérifier les différentes modalités et possibilités offertes pour cette collaboration :

- Montréal : 514 333-3472
- Sans frais : 1 888 973-3472
- Courriel : [formation@cqff.com](mailto:formation@cqff.com)
- Clavardage : [cqff.com](http://cqff.com)



## L'informateur fiscal personnalisé : un outil de promotion et d'information peu dispendieux

À la demande de plusieurs organisations, nous avons implanté, il y a plusieurs années, des versions personnalisées de *L'informateur fiscal* sur des sujets précis (voir la liste au bas de cette page). Elles sont disponibles tant en version papier qu'en version électronique afin de pouvoir être utilisées avec votre propre papier en-tête, comme si c'est vous qui aviez écrit le document.

Chacun de ces bulletins s'adresse à vos clients et est écrit dans un langage simple, éliminant ainsi les dispositions trop techniques ou non applicables à la très grande majorité de votre clientèle. N'oubliez pas que *L'informateur fiscal* est avant tout un outil d'information fiscale écrit dans un langage simple et agréable à lire, pour qu'il soit effectivement lu!

Depuis quelques années, nous avons adopté une approche différente avec *L'informateur fiscal*. En effet, nous vous offrons le choix de deux versions. Il y a la version tout à fait gratuite, mais clairement identifiée au nom du Centre québécois de formation en fiscalité (CQFF); vous ferez alors

notre publicité si vous la distribuez à vos clients et contacts d'affaires. Il y a aussi la version disponible à un coût modique de 69 \$ plus taxes chacune qui sera identifiée au nom de votre organisation et que vous pourrez reproduire à volonté (par voie électronique ou en version papier, sur votre propre papier en-tête). Vous ferez alors votre publicité.

Ces bulletins sauront répondre à plusieurs interrogations de vos clients et seront également de bons documents d'information et de référence à transmettre à vos clients. Les personnes intéressées à obtenir une copie maîtresse de *L'informateur fiscal* personnalisé sur un des sujets doivent remplir le bon de commande via le Portail CQFF.

Notez que vous pouvez toujours consulter, dans le Centre d'information sur notre site Web, la version identifiée au nom du CQFF de chacun de ces bulletins fiscaux pour en connaître le contenu complet avant de commander la version personnalisée.

### L'informateur fiscal personnalisé – copie maîtresse

Titre	Date de parution	Livraison	Coût
Les automobiles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faut-il louer ou acheter?</li> <li>• Fournies par l'employeur ou par l'employé?</li> </ul>	Disponible en tout temps (11 pages)	Par courriel, messenger ou Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
La « mise à part de l'argent » et la fin des intérêts non déductibles pour les travailleurs autonomes non incorporés	Disponible en tout temps (4 pages)	Par courriel, messenger ou Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
Travailleur autonome ou employé?	Disponible en tout temps (5 pages)	Par courriel, messenger ou Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)
La planification fiscale de fin d'année (incluant les REER et les CELI)	Novembre 2022 (environ 19 pages)	Par courriel, messenger ou Postes Canada	69 \$ (pour chacun des informateurs)

# Une équipe dynamique pour vous servir à travers le Québec



Notre équipe a été formée afin de vous offrir un service à la hauteur de vos besoins et attentes. Au CQFF, le plus important, c'est vous! Notre service personnalisé fait en sorte que vous êtes précieux et méritez le meilleur de nos services.

Notre équipe comprend, en prime, toute la collaboration et le soutien du service de recherche fiscale de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, ainsi que quelques fiscalistes et recherchistes externes qui collaborent de façon ponctuelle à la préparation et à la rédaction de notre matériel de formation.



Elaine Samoisette,  
LL. M. Fisc., CPA  
Animatrice et rédactrice



Stéphane Thibault,  
LL. M. Fisc., CPA  
Animateur et rédacteur



Daniel Benard,  
FCPA  
Directeur général



Johanne Vallée  
Superviseure – Expérience client,  
logistique et opérations



Viviane Lemarcis  
Coordonnatrice –  
Contenus et expérience client



Kiri Aing  
Coordonnatrice –  
Opérations et expérience client



Judith Dallaire  
Coordonnatrice –  
Expérience client et logistique

## Coordonnées du CQFF inc.

### Les Tours Triomphe

2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300  
Laval (Québec) H7T 2P6

Montréal : 514 333-FISC (3472)  
Sans frais : 1 888 973-FISC (3472)

**CQFF.com**  
**formation@cqff.com**

## Coordonnées des endroits où sont données nos activités de formation

### Château Royal

3500, boul. du Souvenir  
Laval (Québec) H7V 1X2

Tél. : 514 333-1000

### Plaza Québec (Hôtel)

3031, boul. Laurier  
Québec (Québec) G1V 2M2

Tél. : 418 658-2727

### Plaza Rive-Sud

500, avenue du Golf  
La Prairie (Québec) J5R 0A5

Tél. : 514 877-5525

### Hôtel & Spa Mont Gabriel

1699, chemin du Mont-Gabriel  
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A5

Tél. : 450 229-3547

Des cartes routières sont offertes sur la page Contact de notre site Web : **cqff.com**.